

Les stigmates des migrants nord-africains



Sinuswelle | Fotolia

La tendance à criminaliser sans distinction des jeunes migrants d'un groupe particulier favorise-t-elle l'auto-ségrégation de certains d'entre eux ? Que ressentent les personnes ainsi stigmatisées ? Enquête auprès de détenus.

Par **Prisca Herzog**, mémoire de Master en travail social, HES-SO, Lausanne

L'actualité politique et médiatique fait émerger diverses représentations sur les migrants nord-africains et sur les liens qui existeraient entre la migration et la délinquance. Elle pose aussi la question de la stigmatisation que peuvent ressentir les jeunes délinquants issus de l'immigration nord-africaine.

L'immigration nord-africaine en Occident requiert d'être resituée à partir de ses origines coloniales. Pour l'essentiel, les représentations sociales sur les migrants nord-africains sont dues aux peuples colonisateurs de ces pays. Entre rapports de force et de domination, mécompréhension mutuelle et peur de la différence, il s'est créé un fossé entre les valeurs des uns et des autres. Quant à l'islamophobie actuelle, empreinte de préjugés et de stéréotypes, d'associations réductrices et d'amalgames, elle fait émerger les musulmans comme fanatiques et intégristes et elle induit des comportements discriminatoires d'une partie des citoyens occidentaux.

Comment les jeunes délinquants issus de l'immigration nord-africaine ressentent-ils ces comportements ? Ces jeunes se sentent-ils stigmatisés du fait de leurs origines ? Ressentent-ils une forme de traitement différencié à leur égard de la part des citoyens suisses ou des institutions étatiques du fait de leur confession ?

Essayons d'envisager que les comportements à risque adoptés par les jeunes issus de l'immigration constituent une forme de réaction face aux constructions sociales stigmatisantes. Le parcours délinquant vient alors alimenter le sentiment d'injustice et de stigmatisation ressenti. Ce type de spirale autoporteuse et auto-excluante requiert d'être mise en lumière afin de trouver des éléments qui permettraient aux professionnels du travail social de remédier au mal-être ressenti.

Représentations sociales et stigmates

La tendance actuelle à criminaliser sans distinction les jeunes migrants nord-africains s'inscrit dans un rapport de domination et laisse à penser au groupe dominant qu'il contrôle l'autre groupe. Cette attitude autorise une meilleure compréhension du monde qui l'entoure en jetant le discrédit sur celui dont la différence est visible, notamment du fait de son origine. A noter que, en Suisse, les immigrés en provenance d'Afrique du Nord viennent essentiellement des pays du Maghreb central, soit l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les politiques helvétiques ont dû s'adapter à une évolution des motifs de demandes d'asiles et des pays de provenance, la migration nord-africaine étant une des plus récentes.

Dans ce contexte, les représentations sociales permettent de faire l'économie d'une réflexion systématique et complexe dans les rapports sociaux qu'entretiennent entre eux les individus d'une société, en particulier lorsqu'un élément inconnu émerge. La catégorisation sociale permet de classer plus facilement l'élément étranger au groupe et procure ainsi une forme de familiarité rassurante. Les représentations sociales et les stéréotypes concernant les jeunes issus de l'immigration nord-africaine sont fortement influencés par les discours politiques et par les médias. Aussi éloignés de la réalité qu'ils soient, ils s'avèrent néanmoins intériorisés par les autochtones, ainsi que par le groupe désigné.

En marge des représentations sociales, le stigmate sert de révélateur. Il vient de ce qui est visible par autrui ou de ce qui peut être porté à la connaissance d'autrui tels que, par exemple, le patronyme, la religion ou le phénotype. En effet, comme le relèvent Gianni, Giugni & Michel (2015, pp. 52-53) [1], « les musulmans en Suisse sont marqués par plusieurs attributs de différence en terme de nationalité, d'ethnicité, de religion, mais aussi d'apparence. Ils sont donc particulièrement vulnérables à certaines formes de discrimination. » Les processus d'ethnisation et de racisation font dès lors partie de la mise en altérité d'un groupe qui comporte des différences visibles par autrui.

Les entretiens avec les détenus

Les cinq personnes interrogées dans le cadre de la recherche de terrain [2] sont des jeunes hommes issus de l'immigration nord-africaine. Migrants de la seconde génération, ils ont entre 18 et 35 ans. Ces jeunes ont connu la majorité de leur socialisation en Suisse, voire dans un pays limitrophe. Les personnes rencontrées étaient incarcérées au moment de la réalisation des entretiens : les Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe ont constitué le terrain exclusif de la recherche.

L'échantillon choisi n'a pas pour ambition d'être « représentatif » du sentiment de stigmatisation pouvant être ressenti par une majorité de jeunes issus de l'immigration nord-africaine, mais bien de mettre en évidence des ressentis subjectifs, en lien avec des parcours de vie individuels.

L'analyse des propos des jeunes interviewés a mis en évidence un sentiment de stigmatisation plutôt « diffus », dans le sens où, globalement, soit les jeunes ne se sentent pas stigmatisés, soit ils ne parviennent pas à décrire clairement le phénomène ressenti. Ils situent l'origine de leur sentiment de stigmatisation essentiellement dans des interactions individuelles. L'actualité médiatique les touche également, mais ils n'en parlent que lorsqu'ils sont directement questionnés sur le sujet.

La spirale de l'auto-ségrégation

Il est possible d'envisager que les jeunes délinquants issus de l'immigration nord-africaine participent à un phénomène d'auto-ségrégation. Ce type de phénomène est complexe car inconscient, mais il est probable qu'en tant qu'immigrés de deuxième génération, ils aient intériorisé les discours dominants, rendant plus difficile leur perception de la stigmatisation concernant les groupes auxquels ils appartiennent. Elias & Scotson (1997, p. 295) vont également dans ce sens : « Comme les établis sont habituellement mieux intégrés et plus puissants, ils sont en

mesure, par induction mutuelle et mise au ban des sceptiques, de donner un solide étayage à leurs croyances. »

Dans cette perspective, le phénomène de stigmatisation participe d'une spirale autoporteuse qui rend complexe l'évaluation des ressentis évoqués par les membres du groupe concerné. Dans les entretiens menés, l'intériorisation de cette stigmatisation s'est vérifiée. Il est possible d'en conclure que les « convictions dépréciatrices façonne si fortement leur conscience et leur image d'eux-mêmes qu'elle renforce considérablement la supériorité et la domination du groupe établi. » (ibid., p. 295). Ainsi, les discours publics, politiques et médiatiques ne constituent pas en soi, des éléments qui apparaissent comme stigmatisants dans les propos tenus par les jeunes rencontrés, mais ils contribuent à alimenter la spirale dans laquelle ils se trouvent.

Les détenus interviewés ont construit leur identité avec des valeurs essentiellement occidentales, en conservant néanmoins une culture du pays d'origine de leurs parents qui pourrait être qualifiée de « transversale ». En d'autres mots, ils ressentent un attachement fort pour le pays d'origine de leurs parents, mais ils se sentent plus proches des valeurs de leur pays d'accueil. Selon les témoignages recueillis, l'origine des parents constitue un repère stable et une part importante des racines. Un point commun pour ces jeunes réside la pratique, parfois par intermittence, de l'islam. L'islam qu'ils revendiquent comme une part précieuse de leur héritage n'est pas nécessairement celui de leurs parents, mais davantage un islam réinventé et construit en tenant compte du contexte culturel et social de la société dans laquelle ils ont grandi.

Des pistes pour les professionnel-le-s

Quelques propositions peuvent être faites aux professionnels amenés à travailler avec des jeunes délinquants issus de l'immigration. Ce travail social consiste à aider les personnes détenues à mettre à profit leur temps de détention pour développer une réflexion personnelle. Cette démarche est menée en lien avec leur parcours et notamment en lien avec les facteurs qui ont contribué à les faire se sentir stigmatisés. Accompagner les jeunes dans une réflexion sur leur sentiment de stigmatisation peut alimenter leur propre remise en question et les aider à développer une posture autoréflexive en vue de changer leur comportement social.

Dans une perspective visant à développer une prise en charge sociale globale, les travailleurs sociaux soutiennent les personnes détenues dans les processus de préparation à la sortie. Ils écoutent leurs doléances et les encouragent à exprimer leurs ressentis pour leur permettre d'en faire une ressource. Les transitions vers la sortie comprennent de nombreux enjeux, et notamment celui d'impliquer les proches lorsque cela est possible, ainsi que celui d'informer les partenaires des réseaux internes et externes. Ces partenaires doivent être informés sur les ressources et les limites des personnes concernées, ainsi que sur les attentes des autorités, une fois que les jeunes auront recouvré leur liberté.

Une autre piste concerne la sensibilisation au poids des stéréotypes des professionnels des institutions de l'Etat. Ils ont un rôle à jouer dans le sentiment de stigmatisation des jeunes issus de l'immigration. Il convient qu'ils en aient conscience pour être attentif aux actes et aux discours menés en leur présence. Informer les personnes détenues sur leur rôle de citoyen, leurs droits et leurs devoirs, peut également favoriser leur autonomie une fois de retour à la vie libre et les aider à élaborer un projet de vie qui s'inscrive dans le respect des normes sociales.

La différence comme une richesse identitaire

En cultivant certains traits de leur personnalité, notamment par la pratique de l'islam, les jeunes rencontrés démontrent qu'ils cherchent à entretenir certains aspects de cette différence qui se trouve également être en partie à l'origine même du stigmate qu'il constitue. Si certaines différences ne sont pas le fruit d'un choix personnel, elles constituent néanmoins une partie de ce qu'ils sont et représente également une richesse pour eux.

C'est précisément sur ces aspects que les professionnels qui travaillent avec ces jeunes peuvent adapter leur suivi en fonction des ressentis et de la façon dont ils conçoivent leur(s) propre(s) différence(s). S'il convient d'être attentif à ce que l'incarcération produit comme réaction dans leurs comportements et schémas de pensée, il est à noter également que le suivi social dispensé durant la détention peut jouer un rôle dans la construction identitaire des jeunes.

[1] Bibliographie

- Becker, H. S. (1985). Outsiders : études de sociologie de la déviance. Paris : Métailié.
- Dubet, F. (1987). La galère : jeunes en survie. Paris : Fayard.
- Elias, N. & Scotson, J. L. (1997). Logiques de l'exclusion. Paris : Fayard.
- Fibbi, R., Kaya, B., Moussa, J., Percoraro, M., Rossy, Y. & Steiner, I. (2014, juin). Les Marocains, les Tunisiens et les Algériens en Suisse (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Office fédéral des migrations, Berne). [En format pdf](#)
- Giugni, M., Gianni, M. & Michel, N. (2015). Les musulmans en Suisse : profils et intégration. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Goffman, E. (1975). Stigmate : les usages sociaux des handicaps. Paris : Les éditions de minuit.

[2] Le sentiment de stigmatisation chez les jeunes délinquants issus de l'immigration nord-africaine, Herzog Prisca, sous la direction de Claudio Bolzman, HES-SO Master, Lausanne, 2016, 105 p.